

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 157/2023

Le 14/11/2023 à 12H00, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction du Centre Hospitalo-universitaire Ibn Sina (CHUIS), sis, Rue Mfedel Charkaoui, Al Irfane, Rabat - Institut, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres international sur offres de prix concernant **l'achat des équipements biomédicaux pour l'hôpital des spécialités relevant du CHUIS en (03) lots séparés :**

Lot (1) : LASER CO2 ORL ET CUTANE

Lot (2) : TONOMETRE PERKINS

Lot (3) : UNITE D'OPERATION FLEXIBLE ET SEMI-MOBILE AUTONOME

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable à partir du portail des marchés publics :
www.marchespublics.gov.ma.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

N° du lot	Montant en DH par lot
1	20 000 DH (vingt mille)
3	30 000,00 DH (trente mille)

Pour le lot n°2, le concurrent est dispensé de fournir un cautionnement provisoire.

- L'estimation globale des lots établie par le CHUIS est fixée à la somme de :

- **Pour l'acquisition :**

10 392 000,00 DH TTC (dix millions trois cent quatre-vingt-douze milles)

L'estimation détaillée par lot :

N° du lot	Montant en DH TTC par lot	(Montant en lettres)
1	1 680 000,00	un million six cent quatre-vingt milles
2	72 000,00	Soixante-douze milles
3	8 640 000,00	huit millions six cents quarante milles

- **Pour la maintenance :**

1 111 200,00 DH TTC (un million cent onze mille deux cent)

L'estimation de la maintenance détaillée par lot :

N° du lot	Montant en DH TTC par lot	(Montant en lettres)
1	144 000,00	cent quarante-quatre milles
2	7 200,00	Sept mille deux cent
3	960 000,00	neuf cent soixante milles

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Version 01

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles (30-32 et 34) du décret 2-22-431 du 08/03/2023 relatif aux marchés Publics.

Les concurrents doivent **obligatoirement** transmettre leurs plis par **voie électronique** à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma conformément aux dispositions de l'article 135 du décret précité et à l'arrêté du ministre délégué chargé du budget n°1692-23 du 23/06/2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

* La documentation technique (prospectus, notices et autres documents techniques) exigée par le dossier d'appel d'offres doit être déposée à la division des achats et des affaires générales de la Direction du Centre Hospitalier Universitaire Ibn Sina sise à l'adresse susmentionnée au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remise séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.